

22

PLUSQUELLEC



n° département

commune

RIVIERE(LA)

0527

lieu-dit

adresse

GUINGAMP

CALLAC

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

MANOIR

dénomination et titre de l'oeuvre

1A00003375

Coordonnées. LAMBERT1 X = 17035 Y = 09215

Cadastre année : section : parcelle :
année : 1831 section : B3 parcelle : 1075

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: EN ECART

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE, CALCAIRE, APPAREIL MIXTE 2) COUVERTURE: ARDOISE

SIRUCIURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION ORDONNANCEE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON COUVERT, PIGNON DECOUVERT

ESCALIERS: ESCALIER HORS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS SANS JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 2E MOITIE 17E SIECLE

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE ANTERIEUR

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

./.

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Il est impossible de préciser la date de construction du manoir, faute de documentation. Cependant, une campagne importante a dû se situer au XVIIe siècle (Cf. Annexe).

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT D'AFFECTATION

./.

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET PLAN D'ENSEMBLE

Manoir construit dans la vallée de l'Hière au confluent de cette rivière et d'un petit affluent.

Le terrain plat du fond de la vallée est utilisé par toutes les

voies de communication : route et chemin de fer. L'ensemble manorial se trouve pris entre l'ancienne voie romaine Guingamp-Carhaix qui passe au Nord et la route actuelle qui passe au Sud.

L'entrée primitive se trouvait en bordure de l'ancienne voie romaine : il en subsiste deux piles appareillées en granit qui portaient un arc en plein cintre disparu.

L'accès actuel se fait à partir de la route Carhaix-Callac par un court chemin de terre qui débouche devant la façade principale.

Les bâtiments forment un alignement parallèle à la route.

Le logis manorial, aspecté au Sud, est accosté de deux bâtiments de communs (modernes) contre ses pignons Ouest et Est.

Une étable et un hangar (moderne) sont construits au Nord de l'alignement.

2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

a) Logis manorial

Moyen appareil irrégulier de moellons, de poudingue et de granit.

Encadrement des ouvertures et chaînes d'angle en blocs de granit gris taillés.

Couverture d'ardoises.

b) Communs

Appareillage irrégulier de moellons de poudingue. Ouvertures appareillées en granit (linteaux en bois ou en béton).

Couverture d'ardoises.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES

Bâtiment de plan rectangulaire avec une aile en retour d'équerre à l'Ouest de la façade postérieure - de même hauteur que le corps de logis.

Cette aile, dont le mur Ouest est en ressaut sur le pignon Ouest du corps de logis, est une cage d'escalier. L'angle rentrant entre le corps de logis et l'aile est occupé par un bâtiment en appentis (récent).

Le corps de logis comporte rez-de-chaussée, étage et combles. Le rez-de-chaussée subdivisé par des cloisons, ouvre sur l'extérieur par la porte axiale de la façade Sud et sur la cage d'escalier par une porte située au Nord-Ouest. L'étage et le comble forment chacun une grande pièce ouverte au Nord-Ouest sur la cage d'escalier.

La cage d'escalier ouvre sur l'extérieur par une porte située sur son mur Nord.

Le corps de logis et l'aile sont couverts par des toits à deux versants se pénétrant à la même hauteur.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURESFaçade Sud

Ordonnance régulière : une porte axiale au rez-de-chaussée est

encadrée par deux travées de fenêtres ouvrant le rez-de-chaussée et l'étage. Toutes les ouvertures sont rectangulaires, à linteau monolithe et chambranle chanfreiné. Les fenêtres sont toutes identiques.

Une corniche en cavet court sous l'égoût du toit.

Face Nord

* Un appentis (récent) masque à l'Est le mur gouttereau du corps de logis.

* Cage d'escalier.

Mur Est aveugle

Mur Ouest ouvert d'une grande fenêtre rectangulaire (moderne)

Mur-pignon Nord ouvert d'une haute porte rectangulaire et de deux petites fenêtres. Une pierre armoriée est incluse dans la maçonnerie (Cf. Photo n° 3 et Annexe).

Mur pignon Est

En grande partie masqué par l'étable mitoyenne.

Les rampants du pignon, appareillés en lits horizontaux, débordent au-dessus des versants de la toiture ; les pierres d'assise sont taillées en doucine.

Mur pignon Ouest

La partie basse est masquée par le commun mitoyen.

MANOIR DE LA RIVIERE

Pignon dissymétrique : la partie Nord correspond au mur gouttereau de l'aile engagée dans le corps de logis. L'égoût de la toiture est horizontal jusqu'au retour d'équerre du mur Sud de la cage d'escalier.

Des traces d'arrachements apparaissent sur le pignon, à l'aisselle de celui-ci et du retour d'équerre du mur Sud de la cage d'escalier.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Le corps de logis et la cage d'escalier sont couverts par des toits d'ardoises à deux versants. Le comble de la cage d'escalier pénètre celui du corps de logis sur toute sa hauteur ; son versant Est forme une noue avec le versant Nord de la toiture du corps de logis.

Le faitage du comble de la cage se trouve presque au droit du pignon Ouest. La partie Nord-Ouest du corps de logis est donc couverte par la courte pénétration du versant Ouest de la cage interrompue par un égoût horizontal au nu du pignon ; le rampant se prolonge normalement sur la partie de la cage située en ressaut de l'alignement du pignon.

- Les toits sont couverts d'ardoises (modernes). Les rampants du pignon Est forment un ressaut au-dessus des versants dans la toiture.
- Une souche de cheminée rectangulaire couronnée par un bandeau est construite au nu de chaque pignon.

Charpentes

a) Corps de logis

Trois fermes à entrants retroussés et poinçons contreventés par

dés goussets.

b) Cage d'escalier

Deux fermes à entrants retroussés et poinçons moisants.

6 - DISTRIBUTION EXTERIEURE

Rez-de-chaussée

- entièrement modernisé et subdivisé par des cloisons de bois.
- ouvertures au Sud, rectangulaires, ébrasées, de même que la porte de la tour d'escalier percée dans le mur Nord, à l'Ouest.

Etage

Pièce unique.

- Une seule poutre axiale transversale porte le plancher du comble.
- Mur Sud ouvert de deux fenêtres à linteau de bois, ébrasées jusqu'au sol.
- Mur Nord : porte de la cage d'escalier à l'Ouest. A l'Est, ouverture murée (porte ?).
- Mur Est : cheminée axiale (Cf. Sous-Dossier).
- Mur Ouest : cheminée axiale (Cf. Sous-Dossier).

Cage d'escalier

Escalier de bois rampe sur rampe à deux volées (modernes). Cet escalier en remplace un plus ancien car on observe des traces d'arrachements de marches sur les murs Ouest et Est.

D'après ces traces, l'escalier devait être rampe sur rampe à deux volées, tournant à gauche ; les marches étaient en bois.

Ouvertures de la cage

Mur Nord : une porte rectangulaire au rez-de-chaussée et deux petites fenêtres rectangulaires éclairant l'escalier.

Mur Est : porte obturée

Mur Ouest : Grande fenêtre rectangulaire.

Au Sud, une porte rectangulaire ouvre sur chaque étage.

III - NOTE DE SYNTHÈSE

La Rivière fait partie de la catégorie des petits manoirs dont on trouve de nombreux exemples dans la commune : Guernoal, Ar Sale, La Haute Bouëzière. Ces constructions modestes datent en général de la fin du XVIe ou du début du XVIIe siècles. La Rivière semble postérieur par l'ordonnance rigoureuse de sa façade aux ouvertures rectangulaires simplement chanfreinées. Sa construction doit se situer vers le milieu ou la deuxième partie du XVIIe siècle (Cf. Annexe).

La position de la cage d'escalier en ressaut sur le pignon est un phénomène assez curieux. Le mur Sud de la cage en retour d'équerre sur le pignon s'appuyait vraisemblablement sur un ancien commun mitoyen au pignon Ouest du corps de logis. L'actuel commun ne doit pas être le commun original, - à deux ailes en équerre - qu'on voit sur le cadastre de 1831. Sa disparition expliquerait en même temps que les traces d'arrachement visibles sur le pignon Ouest (Cf. Description) la singularité actuelle de la construction.

En poursuivant la comparaison de l'état actuel avec le cadastre de 1836, on s'aperçoit que le plan d'ensemble a été bouleversé, outre la destruction et la reconstruction du commun mitoyen à l'Est, la disparition du commun située au Sud-Est du logis est intervenue. Les étables mitoyennes à l'Est et celle construite au Nord-Est sont récentes.

La distribution intérieure du manoir a aussi subi des dégradations.

L'escalier ancien a été remplacé. On en a profité pour remanier les ouvertures de la cage (porte du mur Est obturée, ouverture d'une porte sur le mur Nord et d'une fenêtre sur le mur Ouest).

L'aménagement du rez-de-chaussée par des cloisons modernes a entraîné la destruction des cheminées.

L'ancienne division de l'étage (il existe deux cheminées) a aussi disparu.

IV - DOCUMENTATION

Manuscrites

A. D. Côtes du Nord - Série G 3 G 20 - Parmi une description d'armoiries

MANOIR DE LA RIVIERE

des verrières de Carnoët, datée de 1693, mentionnant
des armes des sieurs de Gaersozic.

A.P. Plusquellec

Déclarations des lieux nobles de la paroisse
en 1692. Le manoir de la Rivière appartenait
alors à Marie Caullec, de la Rivière veuve de
Jan Gourvinec.

Imprimées

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

./.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

GUERIN DE LA GRASSERIE (A. P.) .- Armorial de Bretagne..., Revues, Deniel,
1845-1948, 2 vol. in. fol. (reliés en un
seul vol. à pagination continue), p. 218,
pl. en 53.

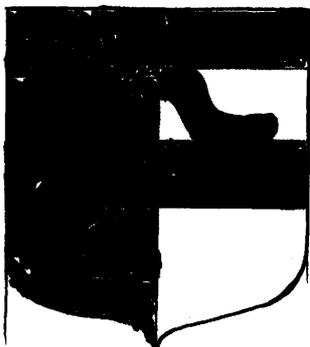
JOLLIVET (Benjamin)

.- Les côtes du Nord, histoire et géographie..
Guingamp, impr. B. Jollivet, 1854, 1859,
5 vol. in 8°, II p. 377 vol. 2.

V - ANNEXE

Recherche d'armoiries

MANOIR DE LA RIVIERE



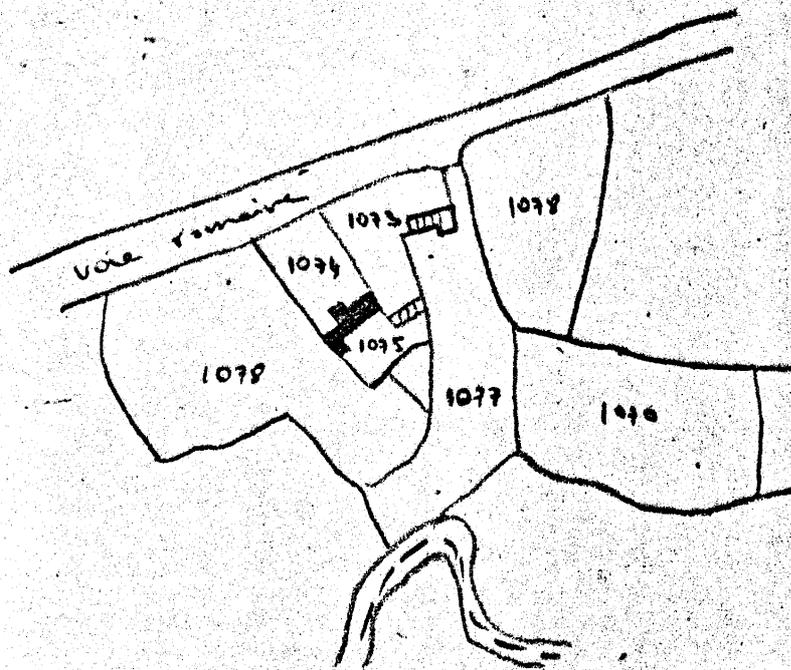
Le blason de granit pourrait bien montrer les armes des de Gourvinec en alliance avec celles des sieurs de Guersozi^c.

Les archives paroissiales attribuent en 1692, le manoir de la Rivière à la veuve de Jan de Gourvinec. Par ailleurs, d'après l'arrêt de la réformation de 1671 de l'évêché de Tréguier, Guérin de la Grasserie signale Jean de Gourvinec, seigneur de la Rivière (Cf. Guérin de la Grasserie, op. cit. p. 218). Or cette famille portait ³vairé d'or et de sable.

Les armes en alliance pouvaient être celles des sieurs de Guersozi^c. En effet la figuration des blasons correspond à la description de ces armoiries mentionnées en 1693 (Cf. A. D. Côtes du Nord, 3 g 20).

Les sieurs de Guersozi^c portaient "d'argent à deux fascés de gueules entreparsées d'une merlette sans bec et sans patte de sinople." Les armoriaux de Bretagne ne mentionnent pas cette famille ; dans l'état actuel des recherches il est impossible de préciser quel est le mariage ici commémoré.

22

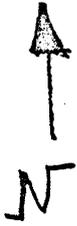


- PLUSQUELLEC -
manoir de la Rivière.

B₃ -

1/2500

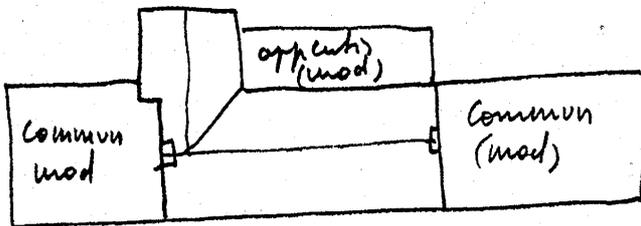
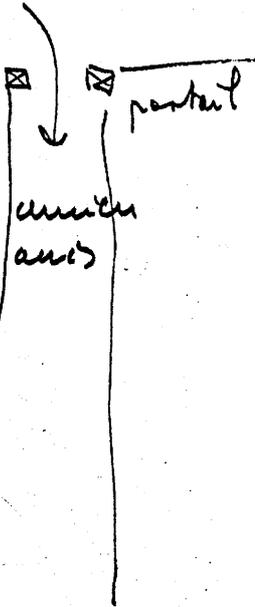
1831-33



voie romaine Juvignac - Carhaix

hangar
(moderne)

Commun
(moderne)



Manoir

Cour

ancien actual

route Carhaix - Callac

Plusquelles
Manoir de la Rivière

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

I - Vue d'ensemble prise du Sud	68.22.I707 V
2 - Vue générale prise du Nord-Ouest	68.22.I708 V
3 - Façade Nord de la cage d'escalier : armoiries	68.22.I709 V

PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE LA RIVIERE

Façade Sud

Cliché DAGORN

68.22.I707 V



PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE LA RIVIERE

Vue Nord-Ouest du logis

Cliché DAGORN

68.22.I708 V



PLUSQUELLEC 22

MANOIR DE LA RIVIERE

Façade Nord
détail : armoiries

Cliché DAGORN

68.22.I709 V



--	--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Etage, mur Est

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 31.7.1968.....

Par PAVIS.....

Qualité Enquêteur

Revu le Septembre 1970.....

Par J. CADIOU.....

Qualité Rédacteur

MANCIR DE LA RIVIERE
Cheminée

Cheminée affleurée à l'antéau monolithe reposant sur consoles
à pan biais ; jambages chanfreinés.

Matériau : granit.

Dimension : longueur : 178 cm
 hauteur : 147 cm.

--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....

Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Etage - mur Ouest

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 31.7.1968

Par PAVIS

Qualité Enquêteur

Revu le Septembre 1970

Par J. CADIOU

Qualité Rédacteur

Cheminée affleurée à manteau de bois reposant sur des consoles de granit à pan biais.

Materiau : granit et bois

Dimensions : longueur : 178 cm

hauteur : 150 cm.